

écologie sans frontière

L'ONG spécialiste du droit de l'environnement

Quelques mots à propos d'Ecologie sans Frontière

Une ONG indépendante

Créée en 1998, Ecologie sans Frontière est une ONG totalement indépendante des industriels, des pouvoirs publics et des mouvements politiques de tous bords. Elle réunit des citoyens et des juristes convaincus que les dommages causés par l'homme à l'environnement et à la santé seront bientôt irréversibles.

Un outil : l'arme juridique

A l'opposé des méthodes traditionnelles de combat pour la défense de la planète, Ecologie sans Frontière a choisi d'utiliser systématiquement l'arme juridique. Elle est pour cela assistée d'un collectif d'avocats.

Nos combats

Procès de l'Erika, scandale de l'air contaminé et la cascade de procédures qui l'ont suivi, pétition contre la pollution de l'air, campagne « la vérité sur la pollution atmosphérique », travail sur la Charte de l'environnement, réforme institutionnelle, dialogue environnemental et reconnaissance des partenaires environnementaux...

Le Grenelle de l'environnement : une idée d'Ecologie sans Frontière

Ecologie sans Frontière est l'organisation à l'origine de la tenue du Grenelle de l'environnement. Face à la crise écologique actuelle, ESF a dès le mois de janvier 2007 initié et porté l'idée d'un « Grenelle écolo » auprès des candidats à l'élection présidentielle ; les plus importants d'entre eux y ont adhéré sans réserves. Le concept du Grenelle de l'environnement s'est également imposé peu à peu aux autres ONG de l'environnement, aux réseaux internationaux de l'environnement, ainsi qu'aux partenaires sociaux.

Ecologie sans Frontière fait donc aujourd'hui logiquement partie des ONG organisatrices du Grenelle.

Les raisons du Grenelle

Le Grenelle de l'environnement a toujours été pour ESF l'acte fondateur du Dialogue Environnemental qui doit s'instaurer en France entre toutes les parties prenantes, pour une vraie rupture dans les politiques environnementales. Le Grenelle est à la fois une occasion historique de concertation et de négociations entre acteurs du développement durable, et un moment unique pour impulser des réponses réelles et efficaces aux questions environnementales.

Les mesures fortes et novatrices d'écologie sans frontière dans le Grenelle de l'environnement

Ecologie sans Frontière mène plusieurs combats originaux et novateurs. Sans avoir la prétention d'être exhaustive et d'apporter des solutions à tous les problèmes environnementaux, ESF se focalise sur des mesures précises et structurantes permettant des avancées fortes et des effets de levier : **sur les faiblesses du système plutôt que sur des vœux pieux.**

Les OUTILS d'une vraie gouvernance environnementale

Mettre en œuvre le Dialogue Environnemental

Parce que la protection de l'environnement nécessite l'implication et la responsabilisation de tous les acteurs concernés.

- Premier acte : le Grenelle de l'environnement 2007 *Lancé dès janvier 2007 auprès de tous les candidats à l'élection présidentielle, cette idée d'Ecologie sans Frontière se concrétise avec succès aujourd'hui.*
- Vote d'une loi instituant le dialogue environnemental *Cette mesure, soutenue par l'Alliance pour la Planète et la Fondation Nicolas Hulot, a été validée dans le groupe de travail « démocratie écologique » du Grenelle ;*
- Réforme et modernisation du Conseil économique et social *Cette mesure a été acceptée par consensus dans le groupe de travail « démocratie écologique » du Grenelle. Elle avait été l'objet d'un projet de loi déposé en 2002 à la demande d'ESF.*

Mettre en œuvre le nouveau paritarisme

Pour intégrer les associations de protection de l'environnement à la gestion paritaire d'institutions importantes, aux côtés des syndicats.

- Réforme du paritarisme dans la gestion de la sécurité sociale et renforcement du volet prévention.
- Réforme du paritarisme dans les comités d'entreprise, pour la santé des salariés et des consommateurs.
- Réforme du paritarisme dans la gestion et l'organisation de la formation professionnelle (entre 800 000 et un million d'emplois nouveaux à la clef).

La première mesure écolo-sociale

Distribution gratuite de l'électricité produite par les énergies renouvelables aux populations en situation de précarité et de pauvreté

Mesure à triple impact : environnemental, économique et social.

Impact environnemental :	popularisation des énergies renouvelables. aide à la production d'énergie propre.
Impact économique :	émergence et structuration durable du marché des énergies renouvelables.
Impact social :	faire jouer la solidarité nationale envers les plus démunis. création d'emplois dans les énergies renouvelables. premier pas vers la gratuité de l'électricité à l'horizon 2050.

Des mesures pour lutter efficacement contre les pollutions-fléaux des temps nouveaux et améliorer notre santé

La pollution de l'air

Pour faire réellement décroître les facteurs de pollution de l'air et mettre la qualité de l'air au cœur des préoccupations de santé publique.

- Refonte de la loi sur l'air *Cette mesure a été acceptée par consensus dans le groupe de travail « santé-environnement » du Grenelle.*
 - Alignement des normes françaises sur les recommandations de l'OMS, notamment en ce qui concerne les particules fines.
 - Contrôle strict de l'impact sur la santé des 35 principaux polluants atmosphériques.
 - Volet répressif rendant obligatoire et contraignant l'objectif de réduction des émissions polluantes dans l'air, accompagné d'un volet fiscal incitatif et d'une obligation d'information du public.
- Informer les usagers sur la qualité de l'air dans les stations de métro.
- Interdire l'usage des vélos en cas de pic de pollution, avec blocage des stations Vélib'.
- Réaffectation de la TIPP à la recherche sur les véhicules non-polluants.

La pollution électromagnétique émise par nos téléphones portables et les antennes-relais

Pour une application pleine et entière du principe de précaution.

- Abaissement des seuils d'émission à 0,6V/m. *Cette mesure a été acceptée par consensus dans le groupe de travail « santé-environnement » du Grenelle. Mesure proposée à l'origine par l'association Robin des Toits et par René Dutrey, Président du groupe Les Verts au Conseil de Paris.*

Sauver la santé des agriculteurs, premières victimes des pesticides : une mesure essentielle

Création d'un fonds d'indemnisation des agriculteurs victimes des pesticides

- Création sur le modèle du Fonds d'indemnisation pour les victimes de l'amiante, par la loi relative au financement de la sécurité sociale pour 2008 (votée en décembre 2007).
- Renforcement des études épidémiologiques et toxicologiques indépendantes
- Inscription des pathologies liées à l'usage des pesticides au tableau des maladies professionnelles
- Instituer une procédure d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour les pesticides qui soit aussi stricte du point de vue toxicologique et sanitaire que l'AMM utilisée pour les médicaments.

Mesure initialement proposée par la « Plate-forme nationale du corps médical pour le Grenelle de l'environnement » en matière de santé environnementale.

Responsabilité collective et application du pollueur-payeur : financement par l'Etat et par les fabricants de pesticides.

Des mesures concrètes pour les entreprises et pour l'emploi

Entreprises

- Réforme du paritarisme dans les comités d'entreprise : intégration d'associations de protection de l'environnement en tant que partenaires environnementaux représentatifs, et extension des fonctions des comités d'entreprise aux préoccupations environnementales, pour la santé des salariés et des consommateurs.
- Elargir l'emploi des Livrets Développement Durable (ex Codevi) à des projets collectifs contribuant au développement des énergies renouvelables et de tout équipement destiné à protéger l'environnement et à lutter contre l'effet de serre.
- Création d'un fonds spécial d'indemnisation destiné à aider les entreprises : à destination à la fois des entreprises victimes de dommages environnementaux et des entreprises cherchant à se mettre aux normes environnementales ou à éviter un dommage à l'environnement

Emploi

- Réforme de l'organisation et de la gestion de la formation professionnelle
- Création d'une agence pour les nouveaux emplois de l'environnement
- Création d'un fonds d'aide à la création d'entreprises dans le secteur de l'environnement

Des mesures à dimension européenne et internationale

Pour un Dialogue Environnemental dans l'Union européenne

Parce qu'aujourd'hui plus de 80% du droit français de l'environnement dérive du droit communautaire.

- Développer et formaliser le dialogue environnemental à l'échelon européen.
- Organiser le Grenelle européen de l'environnement.

Cette mesure a été acceptée par consensus dans le groupe de travail « démocratie écologique » du Grenelle. Mesure soutenue et annoncée par Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat à l'écologie, lors de la conférence de presse du 27 septembre 2007 sur les conclusions de la phase 1 du Grenelle.

Pour prendre en compte l'environnement au niveau international

- Création d'une filière d'« humanitaire environnemental ».
- Aider et développer la formation environnementale des ONG locales dans les pays du Sud.
- Incrimination pénale des atteintes à l'environnement perpétrées à l'étranger par des entreprises françaises.

écologie sans frontière : qui sont-ils ?

Ecologie sans Frontière revendique aujourd'hui
plus de 2880 membres donateurs,
grâce notamment à notre réseau de juristes et de
médecins, à nos campagnes sur la pollution de l'air et à la
notoriété de notre **Président d'honneur, Marc Jolivet**

Les membres d'honneur

Marc Jolivet *Président d'honneur*

Ecrivain, comédien. Concerné par
l'écologie de longue date.

Nicole Aussedat

"Shark Alliance".

Gaby Cohn Bendit

Secrétaire général du Réseau
Education pour tous en Afrique.

Jean Pierre Bompard

Responsable du développement
durable à la CFDT.

Fabienne Berthaut

Ecrivain, cinéaste, photographe.

Habib Zerhouni

Avocat au barreau d'Alger.
Président de l'Association des
Avocats Algériens pour
l'Environnement.

L'équipe active

Franck Laval *Président*

Nadir Saifi

Responsable stratégie et juridique.

Laurence Husson

Médecin.

Charlotte Posse

Avocate de la première procédure contre la pollution de
l'air intentée en France.

Chantal Bonnet

Consultante et auteur d'ouvrages sur le développement
durable.

Capucine Chamoux

Coordinatrice du pôle juridique Grenelle.

Nelly Bonnefous

Journaliste et programmatrice TV.

Anita Poupeau *Trésorière*

Responsable communication de l'observatoire régional de
l'environnement Poitou Charente.